Les Ulis, nouvel espace public en coeur de ville

Candidat : Sorgem

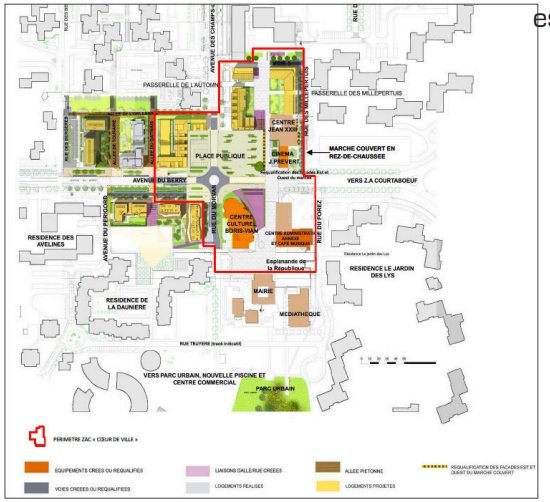

Maître d'ouvrage
Ville des Ulis
Concessionnaire aménagement
SORGEM
Maîtrise d'oeuvre
architectes : Daquin et ferrière
Paysagistes : Y Deshayes
BET : SETU
Concepteur lumière : Yann Kersalé
Livraison
sept 2018
Coût
34,5 millions d'euros
espaces publics : 9 millions d'euros
Surface
place centrale : 3000m2
Commerces : 4500 m2 SHON
Habitat : 28 500 m2 SHON
Partenaires
Bailleurs : I3f/Logirep/Osica
+Promoteurs
+ANRU
+Foncière logement
Département/région
Caisse des dépôts
Accessibilité
RER ou TGV=BUS
Nombre d'habitants
24 954 habitants

Notation JURY eae#3 et remarques

le projet, en résumé

Changer l'image de la commune en dynamisant son centre ville

La commune des Ulis a été créée ex nihilo sur des terrains agricoles dans les années 1960. Le centre-ville se trouve dans le secteur résidentiel, entouré d'habitat à 90% collectif sous forme de tours et barres implantées dans un urbanisme de dalle. Initié en 2006, le projet de rénovation urbaine propose de transformer cette configuration urbaine complexe et qui présente des dysfonctionnements, afin de créer une véritable centralité à l'échelle de la commune. Il comprend donc un réaménagement du carre-four central et de ses abords, qui se décline selon les objectifs suivants :

-création d'un espace structurant et symbolique de la commune, complémentaire des espaces résidentiels de proximité et ouvert sur le reste de la ville
-réalisation d'un espace public animé et convivial (lieu de rendez-vous, manifestations diverses, festivités...)
-réorganisation des différentes activités du centre-ville
-mixité des fonctions (résidentielle, commerciale, services...)
-priorité donnée aux piétons et apaisement de la circulation automobile
-meilleure continuité entre les 2 niveaux de cheminement (rue/dalle)

Une grande attention est portée sur le phasage du projet (reconstruction/démolition, implantation de commerces/services, espace public...)

le Projet, une démarche durable eae#3?

critère 1 eae#3

Contribuer au projet collectif, à la mixité sociale et fonctionnelle

Penser le projet urbain par l'espace public, intensifier la ville

critère 2 eae#3

Favoriser les circulations douces, réduire l'emprise de la voiture

critère 3 eae#3

Permettre une projection dans l'avenir et favoriser le liens intergénérationnel

retisser les liens : usages /commerces / logements

critère 4 eae#3

Fédérer les acteurs de l'aménagement autour d'objectifs communs